

PROJET EOLIEN : LES ETUDES EN COURS

2017 est une année décisive dans l'étude de faisabilité du projet éolien d'Echallon. Depuis plus d'un an, différentes études thématiques sont en cours (biodiversité, paysage) et d'autres se poursuivent (acoustique, vent). Les données recueillies permettront de valider la faisabilité et les principales caractéristiques du projet d'ici quelques mois. Année marquée également par la concrétisation du partenariat entre la commune, CN'AIR (filiale 100% CNR dédiée aux nouvelles énergies renouvelables) et le fonds OSER, marque de l'implication de la commune dans le projet.

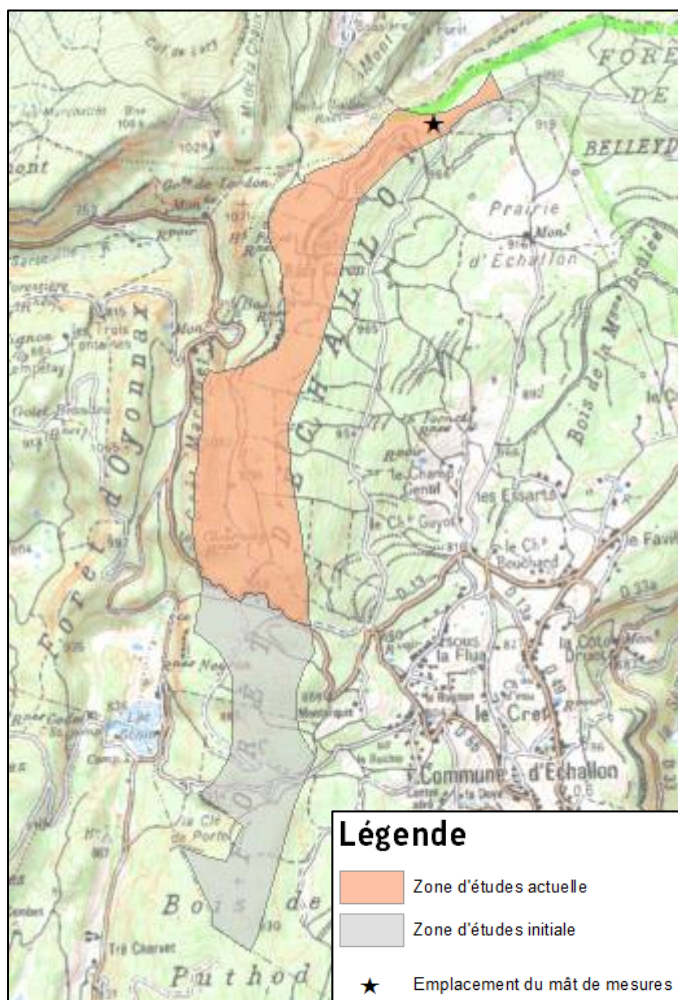
Ce deuxième bulletin d'information a pour objectif de vous présenter les études en cours et les étapes à venir.

La commune au cœur du projet

Au cours de différents échanges avec la commune d'Echallon, les élus ont affirmé leur volonté d'être associés à la conception et à la gouvernance du projet. Suivant sa politique d'ancrage local, CNR a proposé à la commune de devenir actionnaire de la société porteuse du projet, aux côtés de CN'AIR et du fonds régional OSER. Grâce à une aide de 25.000€ de l'ADEME, dédiée à l'étude de vent, ce partenariat a pu se concrétiser, avec une prise de participation de la commune au projet, lui donnant un poids fort dans les prises de décisions en phase de conception du projet. En phase d'exploitation, la valorisation partagée de la ressource éolienne offrira à la commune d'Echallon de nouveaux moyens et de nouvelles perspectives pour développer son territoire.

Le fonds régional OSER

Le fonds OSER est un fonds d'investissement, créé à l'initiative de la Région Rhône-Alpes en 2014. Il a vocation à intervenir en prise de participation dans des projets d'énergie renouvelable sur le territoire Auvergne Rhône-Alpes, sur des durées longues et en partenariat avec les acteurs du territoire.



La zone d'études

Les avis des services de l'État et les premiers résultats des études ont permis d'affiner la zone d'implantation potentielle du parc éolien. Alors que le projet était initialement étudié sur la totalité de la crête de la forêt d'Echallon, les échanges en comité de suivi et avec les services de l'Etat ont rapidement conduit à réduire la zone, de manière à préserver les vues depuis le lac Genin et à se concentrer sur la partie nord de la crête.

Afin d'optimiser la production énergétique, les éoliennes doivent être suffisamment espacées. En tenant également compte de la topographie de la zone, les études en cours portent sur l'installation d'un maximum de neuf éoliennes, de 200 mètres de hauteur en bout de pale. Leurs emplacements et leurs caractéristiques seront confirmés lorsque le résultat des études sera connu, au printemps 2018, et il permettra de choisir le projet le plus respectueux de l'environnement et de l'habitat.

L'étude de vent

Un mât de 50 m de hauteur, équipé de 3 anémomètres (instruments mesurant la vitesse du vent) et d'une girouette, est en cours d'installation au nord de la zone d'étude. En complément, un radar (dit « SPIDAR »), sera installé en 2018 et mesurera le profil du vent depuis le sol jusqu'à 200 m d'altitude. Le SPIDAR sera placé en deux lieux différents afin d'étudier les vents sur toute la zone d'étude. Trois mois de mesure permettront de confirmer le sens des vents et leurs forces afin d'affiner le choix des technologies adaptées et de définir l'emplacement des éoliennes. Les mesures continueront pendant 1 an et demi, de manière à affiner ces données et calculer la production annuelle d'électricité.

L'étude de la biodiversité

Entre l'été 2016 et l'automne 2017, des experts naturalistes ont observé l'activité des oiseaux, des chauves-souris et de la faune terrestre et aquatique. Un botaniste a également prospecté le site entre mai et juillet, et un expert spécialiste des bryophytes (mousses) réalisera des reconnaissances sur les emprises du projet retenu. Depuis le mois de juin 2016, plus de 100 passages sur site, de jour comme de nuit, ont été réalisés.

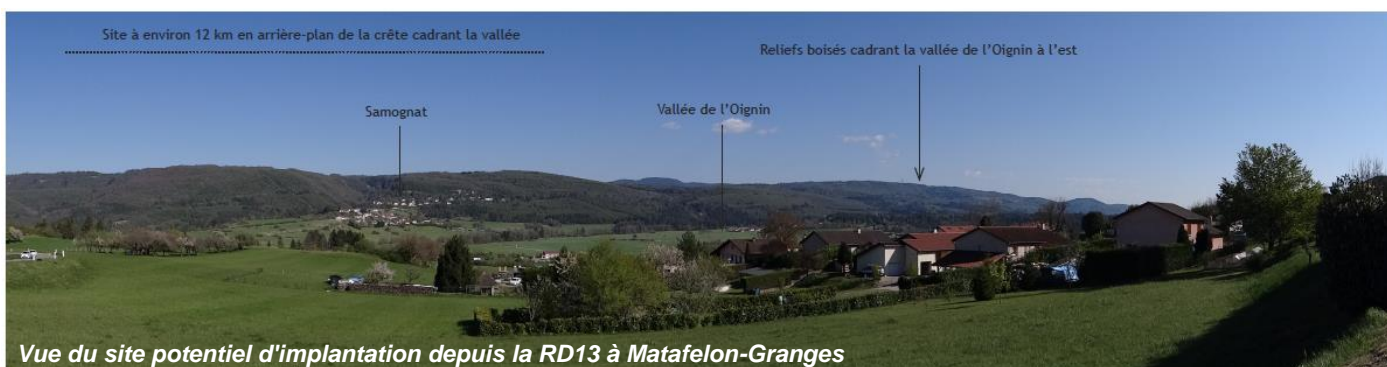
Le Groupe Tétrás Jura a également été mandaté pour mesurer le potentiel d'accueil de la zone de projet pour les tétraonidés (Gélinotte des Bois et Grand Tétrás). Au cours de l'été 2017, 10 journées de prospection sur le terrain ont permis de dresser un état des lieux de la qualité des habitats pour ces espèces. Des visites du site cet hiver permettront de compléter cette étude.



L'activité des chauves-souris a été enregistrée en continu à différentes altitudes de septembre à novembre 2016 puis entre mars et novembre 2017. Additionnée aux résultats des écoutes au sol réalisées sur l'ensemble du site, l'analyse des enregistrements permettra d'affiner les enjeux liés à ces espèces.

L'étude paysagère

Les paysagistes conseils du département de l'Ain et de la région Rhône-Alpes ont visité le site pendant l'été 2016. Un expert paysagiste s'est également rendu plusieurs fois sur place en 2016 et 2017. L'étude porte sur le patrimoine paysager naturel et bâti dans un rayon d'environ 15 à 20 km autour de la zone de projet. Les vues sont étudiées depuis les lieux touristiques mais également depuis l'habitat proche et les axes de circulation, de manière à obtenir une perception la plus exhaustive possible du projet sur son environnement proche et éloigné. Des vues lointaines, depuis le Plateau de Retord, les monts Jura, les monts de l'Ain et le Plateau des Moussières ont également été choisies. Un grand nombre de points a été sélectionné pour la réalisation de coupes topographiques, de photomontages ou d'illustrations. L'impact visuel potentiel du projet pourra ensuite être évalué grâce à ces simulations. Ces simulations permettront de définir le projet présentant le moindre impact visuel.



L'étude acoustique



Au cours de l'hiver 2018, des appareils de mesure du bruit seront placés dans les jardins des maisons situées autour de la zone de projet (avec l'accord des propriétaires) et enregistreront en continu les ambiances sonores. L'analyse des données permettra d'associer un niveau sonore à chaque vitesse de vent. Des simulations numériques basées sur ces données serviront à optimiser l'implantation et l'exploitation des éoliennes, afin de garantir l'absence de gêne. En phase d'exploitation, un contrôle du bruit sera réalisé pour s'assurer du respect de la réglementation.

Les études d'accès

Les éléments constitutifs des éoliennes sont imposants par leur taille, et peuvent représenter un facteur limitant pour les projets éoliens en moyenne montagne. Une première étude des accès existants a confirmé la possibilité d'acheminer ces éléments jusqu'à la zone du projet. Le transport des pales nécessitera l'utilisation de remorques spécifiques, pilotées manuellement, et permettant de les soulever pour s'affranchir des virages les plus étroits. Les dessertes au sein de la zone de projet sont également à l'étude. Les pistes créées pour la construction du parc éolien seront ensuite utilisées pour l'exploitation forestière des bois communaux.



Les prochaines étapes

1^{er} trimestre 2018

- Définition d'un projet respectueux de l'habitat et de l'environnement
- Validation de sa faisabilité technique et de la qualité du gisement éolien

2^{ème} trimestre 2018

- Poursuite de la concertation avec l'organisation du 3^{ème} comité local de suivi et d'une permanence publique où le projet et le détail des études vous seront présentés.
- Dépôt des demandes d'autorisation auprès du Préfet

2018-2019

- Instruction du projet par les services de l'État. Le projet et le résultat des études vous seront de nouveau présentés lors de l'enquête publique. Si le projet respecte la réglementation et recueille un ensemble d'avis favorables, une autorisation préfectorale pourra être délivrée.

2020

- Construction et mise en service du parc éolien.

2021-2045

- Exploitation du parc éolien par CNR sur toute la durée d'exploitation du parc éolien
- Démantèlement et remise en état du site

Votre avis nous intéresse !

Pour tous nos projets, nous nous inscrivons de façon volontaire dans une démarche de concertation avec les acteurs locaux et les riverains. Un Comité Local de Suivi Éolien (CLSE) a été créé sous l'égide de la commune afin de contribuer au suivi des études et de mieux prendre en compte les enjeux locaux. Il réunit l'ONF, le PNR du Haut-Jura, le Groupe Tétrás Jura, la LPO, l'ADEME, le fonds OSER, la Communauté de Communes du Haut-Bugey, l'Office de Tourisme du Haut-Bugey et les administrations. Deux réunions du CLSE ont déjà eu lieu en 2016 et 2017. Une permanence publique de présentation du projet sera organisée dans le courant du deuxième trimestre 2018. Retrouvez toutes les informations sur le projet sur <http://eolien-echallon.fr>



Parc éolien CNR en construction (St Georges lès Bains, Ardèche)

VOTRE CONTACT
Gwenaëlle BORN
g.born@cnr.tm.fr
04 26 23 19 09



2 rue André Bonin
69316 LYON CEDEX 04
cnr.tm.fr